

12 - Tour de France 2012 - Accueil de l'étape du Tour de France Arc-et-Senans - Besançon le 9 juillet 2012 - Organisation générale et programme - Financement et demandes de subventions - Signature des conventions

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Le Tour de France 2012, manifestation portée par Amaury Sport Organisation, mettra à l'honneur la Franche-Comté, le Doubs et spécifiquement Besançon et son Agglomération dans l'étape Arc-et-Senans - Besançon du 9 juillet 2012.

Besançon accueillera pour la 18^{ème} fois le Tour de France à travers l'arrivée du premier Contre la Montre du Tour 2012.

Véritable trait d'union entre les deux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, Arc-et-Senans - Besançon, cette étape sera probablement l'une des premières décisives sportivement.

Pour la Ville et ses partenaires, elle constituera l'évènement sportif majeur d'une année 2012 au cours de laquelle le cyclisme sous toutes ses formes sera à l'honneur dans notre région et notre agglomération : Coupe de France de BMX les 24 et 25 mars organisée par Besançon BMX, Championnats de Franche-Comté de Contre la Montre à Franois le 7 juillet organisé par l'Amicale Cycliste Bisontine, course cyclotouriste organisée sur le parcours de l'étape le dimanche 8 juillet par Besançon Cyclo Randonneurs.

La Ville propose une organisation collective de l'ensemble des événements (accueil de l'étape du Tour de France et des animations périphériques) avec les autres collectivités territoriales : Région de Franche-Comté, Département du Doubs et Communauté d'Agglomération.

La préparation et le déroulement associeront également fortement le mouvement sportif, les clubs et les entreprises pour réussir l'évènement, et donner un formidable coup de projecteur sur une ville, une région et ses acteurs institutionnels, sportifs et économiques.

L'étape Contre La Montre Arc-et-Senans - Besançon est longue de 41,5 km et traversera la Ville, de Velotte à Micropolis en passant par la rue de Dole, pour faire de cette journée une belle fête populaire au cœur des quartiers bisontins.

L'accès du public sera prévu afin de permettre aux milliers de spectateurs d'être présents au plus près du parcours et du site d'arrivée : les circuits de transports en commun seront réorganisés pour la journée, des parkings relais mis en place sur le site de l'Université et des navettes de bus assureront l'acheminement des spectateurs en différents points stratégiques du parcours. Un accueil privilégié sera réservé au public à mobilité réduite en différents points de l'étape.

L'information du public et des Bisontins sera privilégiée afin de limiter les désagréments et de permettre à tous de passer une bonne journée. Un numéro vert sera mis en place à cette occasion et une information individuelle sera faite aux riverains des quartiers de Velotte, Brulard, et Rosemont-Saint-Ferjeux. Elle visera à donner tous les renseignements aux personnes impactées afin de circuler depuis ou vers leur domicile dans les meilleures conditions.

Une démarche de communication globale

Troisième événement mondial en termes d'impact médiatique, la notoriété du Tour de France est telle que sa médiatisation n'est pas nécessaire.

La démarche de communication s'organise autour de trois axes :

- une démarche auprès des Bisontins et plus largement des habitants de la région : campagne médias, signalétique décoration et fleurissement du parcours, fourniture début juin aux douze communes traversées d'un pack communication comprenant kakémonos, affiches, autocollants, campagne d'affichage Decaux et MUPI à (Besançon) en juillet, création et distribution fin juin d'une plaquette pratique «Bien profiter du Tour».

- une démarche d'invitation des acteurs économiques locaux avec installation :

- . d'un village réceptif aux abords de la ligne d'arrivée
- . d'une tribune de 500 places
- . d'espaces réservés aux collectivités.

- une démarche en faveur de la promotion de la région : le dossier de presse sera commun aux quatre collectivités, accueil des mille journalistes et des VIP du Tour, valorisation du patrimoine Vauban et des sites classés Patrimoine Mondial de l'UNESCO, Citadelle de Besançon, Saline Royale d'Arc-et-Senans.

Animations

Autour de l'étape contre la montre, une série de manifestations sera mise en place. Elles permettront de valoriser le dynamisme du mouvement sportif et cycliste local.

- 30 mars : conférence de presse avec présentation de l'étape aux journalistes, élus locaux. Les jeunes du Pôle France parcourront l'étape et communiqueront leurs impressions sur ce parcours sélectif.

- De mars à juin l'Amicale Cycliste Bisontine interviendra dans différentes écoles de Besançon et de l'Agglomération pour proposer aux élèves de CM1-CM2 des séances de découverte ou d'approfondissement du cyclisme. En support d'intervention, la Ville de Besançon et l'USEP ont élaboré des fiches pédagogiques permettant aux enseignants de travailler différentes matières (géographique, physique, mathématiques et français) sur la base du Tour de France.

- 2 et 3 juillet : finalité des cycles scolaires portés par l'USEP et l'UNSS sur le site de la Malcombe. Le partenariat avec Amaury Sport Organisation devrait réserver aux enfants la surprise du passage d'un ancien coureur au cours de cette journée.

- 8 juillet : ouverte à tous, la cyclotouriste se déroulera sur trois circuits entre Arc-et-Senans et Besançon, elle permettra au plus grand nombre «d'amoureux de la petite reine» de s'étalonner sur le parcours de l'étape.

- 9 juillet : l'animation sera évidemment l'étape «Arc-et-Senans - Besançon», Contre La Montre royal pour un grand spectacle populaire et gratuit.

Toutes les animations bénéficieront d'une communication globale ainsi que d'un appui financier et logistique.

Budget / Financement

Le budget prévisionnel de l'ensemble s'élève à 650 000 € hors valorisations effectuées par les différents partenaires.

Le financement sera assuré par les quatre collectivités à parts égales (Région de Franche-Comté, Département du Doubs, CAGB et Ville de Besançon) pour un montant de 162 500 €.

Il est admis que si des prestations venaient à être ponctuellement réglées par chaque collectivité directement, celles-ci viendraient en déduction de leur participation financière.

La Ville assurera la gestion financière de l'opération, assumera les dépenses sur les crédits inscrits au BP 2012 au chapitre 011.415/6042.12401 CS 20300 et encaissera les recettes et notamment les subventions des trois autres collectivités au chapitre 74.415.7472/7473/74751.12401 CS 20300.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le projet, le programme des animations de l'étape du Tour de France Arc-et- Senans - Besançon, le budget et le plan de financement,

- autoriser M. le Maire à solliciter et encaisser les subventions auprès de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre partenaire susceptible de participer financièrement au projet,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention nécessaire à l'organisation de cette manifestation populaire.

M. Cyril DEVESA : Le Groupe Europe Ecologie Les Verts s'interroge sur la pertinence de l'accueil du Tour 2012 à plusieurs titres. Philosophiquement d'abord, parce que nous sommes réservés généralement sur le financement du sport spectacles, ajoutons à cela la caravane des annonceurs qui va déverser des montagnes de produits publicitaires aux spectateurs présents. Financièrement ensuite, parce qu'en cette période de forte turbulence obligeant les Collectivités à des choix difficiles nous aurions peut-être pu patienter un peu avant de réaccueillir le Tour de France, d'autant que nous parlons là dans ce rapport de la subvention mais pas des coûts annexes que nous avons déjà demandés en 2009, on entend par là le personnel et les aménagements, demande que nous reformulons vivement quant à cette édition. Et techniquement enfin parce que impactée déjà par les travaux du tram, la Ville est déjà fortement congestionnée et les personnels sous tension. Nous reconnaissons toutefois que le Tour de France est indéniablement un événement d'envergure. Il s'agit d'une des manifestations les plus regardées au monde avec les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de foot, elle est fréquentée par des milliers de personnes tout au long des étapes, bref on pourrait la qualifier de populaire même s'il est possible de tergiverser sur ce qui est un événement populaire si c'en est la médiatisation, les moyens attribués, etc. C'est aussi, au vu de la médiatisation précédemment citée, l'occasion d'ouvrir une fenêtre sur Besançon même s'il est difficile d'en mesurer le degré d'ouverture. C'est également un coup de pouce à l'économie locale, essentiellement hôtelière et de restauration sur ce court passage, retirons-en au moins cet avantage. C'est enfin, j'ose l'espérer, l'occasion d'inciter à la pratique du vélo au quotidien notamment par le biais des actions de sensibilisation scolaire. C'est pourquoi le Groupe Europe Ecologie Les Verts votera tout de même ce rapport avec la Majorité. En ce qui me concerne je ne prends pas part au vote.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je vous remercie, je rappelle qu'il s'agit bien d'une étape contre la montre donc tout à fait particulière.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Mes Chers Collègues, j'ai eu souvent l'occasion de dire ma conviction que nous entrons dans une autre époque et que nous devons nous adapter rapidement, pas seulement aux changements climatiques mais à un environnement économique où le gaspillage sous toutes ses formes devra être traqué. Que penser de cet événement dont on me dit que c'est une grande fête traditionnelle, populaire et gratuite ? Le déploiement de moyens actuels ne me paraît pas correspondre à cette définition. Si au nom de l'attractivité, des structures privées ont pu se permettre pendant longtemps de siphonner l'argent public, il est temps de s'interroger sur ces méthodes et de définir nos priorités. Il me semble que le défilé de voitures publicitaires que constitue l'essentiel de la caravane du Tour de France a des retombées qui financent largement le Tour sans que les Collectivités aient à en ajouter, sans compter qu'on peut aussi s'interroger pour savoir s'il s'agit vraiment de sport au vu de la place donnée à la publicité, aux produits dérivés et des scandales liés au dopage. M. le Maire nous dit souvent que c'est la qualité de vie de Besançon qui attire les entreprises et leurs cadres. Je pense que pour continuer à bien vivre ici, il faut que notre argent aille en priorité dans des actions de proximité qui impliquent véritablement nos habitants et non dans un grand déferlement d'un jour. Pour ce qui est de faire connaître Besançon, je pense que nous ne manquons pas d'autres thèmes et outils, je ne vais pas vous en faire la liste aujourd'hui. Le coût de cet événement pour les quatre Collectivités est affiché à 650 000 €, c'est sans tenir compte de tous les coûts cachés déjà engagés et de ceux à venir et des coûts environnementaux que personne n'est capable de quantifier mais que nos enfants supporteront. Aujourd'hui on nous présente l'addition pour un choix dont nous n'avons à aucun moment pu débattre ni le

montant, ni l'opportunité. Au nom des Alternatifs je voterai donc contre ce rapport. Je nous invite à réfléchir, à l'avenir, à un autre mode de décision.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Merci Madame. Je laisserai M. BONTEMPS répondre mais je voudrais dire simplement qu'une étape de cette nature est une étape extrêmement importante pour une ville, plus encore qu'une étape ordinaire.

M. Patrick BONTEMPS : Simplement je saluerai le Groupe Europe Ecologie Les Verts qui a effectivement, après les remarques qui ont été faites, voté cette délibération. Je crois qu'un certain nombre de manifestations vont avoir lieu autour de cette étape qui, chacun le sait, est un événement, c'est un événement sportif, de surcroît une étape contre la montre, va permettre de développer la pratique du vélo et dès le plus jeune âge puisqu'un certain nombre d'actions se dérouleront avec les écoles dans le cadre de la Malcombe. C'est aussi une épreuve de cyclo-randonnée qui permettra aussi au plus grand nombre d'être sensibilisé à cette pratique. Donc je crois que de ce point de vue-là un travail est fait pour permettre également l'attractivité et le développement de cette pratique. Sur la question des personnels c'est vrai que c'était une difficulté pour les personnels de la Ville de Besançon, en même temps je crois qu'il y a un enthousiasme réel et à chaque fois que la Ville a organisé une étape du Tour de France on a vu la mobilisation forte des personnels à tous les niveaux et je les en remercie. Je sais qu'une fois de plus ils seront enthousiastes même si cela contraint un peu plus que les années précédentes du fait des contraintes liées au tram. Enfin sur le financement de cette manifestation, contrairement à ce que tu dis Marie-Odile, c'est au maximum 10 % que les Collectivités apportent d'une manière générale dans l'organisation de cette manifestation, au regard de la notoriété que cela peut apporter, au regard des retombées économiques qui sont réelles et qui valent largement ce qui est investi par les Collectivités. Je crois que le rapport est tout à fait raisonnable, je dirais même au contraire très bénéfique pour notre Collectivité. Et comme cette année, en plus le Tour de France s'arrêtera en Franche-Comté plusieurs jours, c'est l'ensemble de la Région et de sa capitale qui seront honorées par cette magnifique compétition. Alors reconnaissons aussi que le Tour de France fait des efforts depuis de nombreuses années pour essayer de ne pas intervenir sur la question du dopage et ce n'est pas au Tour de France que l'on peut reprocher d'avoir été ferme tout le temps sur cette question-là. Et merci en tout cas à ceux qui votent ce rapport.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Merci Monsieur BONTEMPS. Je me permettrai simplement d'ajouter que c'est extrêmement difficile d'avoir une étape Contre La Montre et qu'on ne peut que se réjouir de l'avoir eue parce que c'est effectivement un événement très suivi.

Nous allons donc procéder au vote. Qui est contre ? 1 voix. Qui s'abstient ? Merci».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DEVESA n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.